

## M2 droit transfrontalier ou bancaire en alternance

Par **cannelle57**, le 11/07/2013 à 13:11

Bonjour,

Voilà j'ai réussi mon master 1 Droit des affaires franco-allemands à Strasbourg avec 11.8 de moyenne sur l'année.

J'ai passé auparavant la L1 et la L2 au Centre juridique franco allemand à Sarrebruck. Bon je n'ai jamais eu de mention, jamais de redoublement, un seul rattrapage en L2

sinon 11 de moyenne en L3 à Strasbourg.

Mon souci est que je n'ai été pour l'instant été prise dans aucun M2 que je voulais(droit des affaires). Je souhaite devenir avocate, mon stage que je viens d'effectuer durant deux mois dans un bureau d'avocats franco allemand n'a fait que me conforter dans ce choix.

Les seules réponses positives que j'ai eu sont le M2 Droit privé et public spécialité droits des affaires transfrontières à METZ ou alors le M2 Droit des affaires spécialité bancaire ou financier en ALTERNANCE sous réserve d'avoir un contrat d'apprentissage

BOF ! je ne sais pas ce que valent les deux et surtout lequel choisir dans la mesure où je n'ai aucune autre réponse positive. Est-ce que le M2 de Metz à bonne réputation, des cours intéressants et peut-il m'offrir un plus dans objectif professionnel ?

Par **bulle**, le 11/07/2013 à 13:35

Bonjour,

La fac de Metz est une petite fac pas forcément très reconnue.

Par contre, si votre choix ne s'élargit pas, je vous conseillerais de faire le M2 en alternance car cela vous donnera de l'expérience.

Par **cannelle57**, le 11/07/2013 à 15:01

Merci à Bulle pour la réponse.

Toutefois je me pose la question de savoir si on ne me tiendra pas rigueur lors de ma

présentation à l'ERAGE d'avoir choisi un M2 alternance puisque mon contrat devra s'effectuer dans un établissement bancaire et non dans un cabinet d'avocats.  
D'ailleurs ce master en alternance m'apportera t-il un plus du point connaissance juridique.  
Je suis dans le doute complet

Par **cannelle57**, le **11/07/2013 à 15:08**

Et le master droit des affaires spécialité droit bancaire en ALTERNANCE à STRASBOURG quelqu'un connaît. Est-il d'une utilité pour s'inscrire à l'ERAGE  
AU SECOURS JE NE SAIS PAS QUOI FAIRE

Par **bulle**, le **11/07/2013 à 15:37**

Le Master en alternance sera de toute manière un plus car cela vous donnera une expérience juridique. Peu importe que ça ne soit pas dans un cabinet d'avocat.

Aucun master n'a d'utilité à proprement parler pour passer le CRFPA (on ne s'inscrit à l'ERAGE que si on a l'examen d'avocat).

Par **cannelle57**, le **11/07/2013 à 15:49**

J'ai malgré tout une grande hésitation  
Metz propose  
droit de la distribution comparé franco all  
droit des contrats civils et comm  
droit luxembourgeois des affaires  
droit pénal des affaires comparé franco all  
introduction au droit des aff anglo-américain  
droit fiscal international  
droit de la propriété intell comparée  
en complémentaire :  
droit de la concurrence et la jurisprudence de la CJCE  
droit des sûretés all

droit écossais des affaires (anglais)  
comptabilité et bilan

.....

AVEC UN STAGE AU DEUXIEME SEMESTRE

personne n'a t-il fait ce master droit transfrontières à METZ pour me donner son avis???

Par **bulle**, le **11/07/2013 à 20:21**

Merci de ne pas reposter un message similaire et de ne pas écrire en majuscules conformément à la charte de notre forum.